

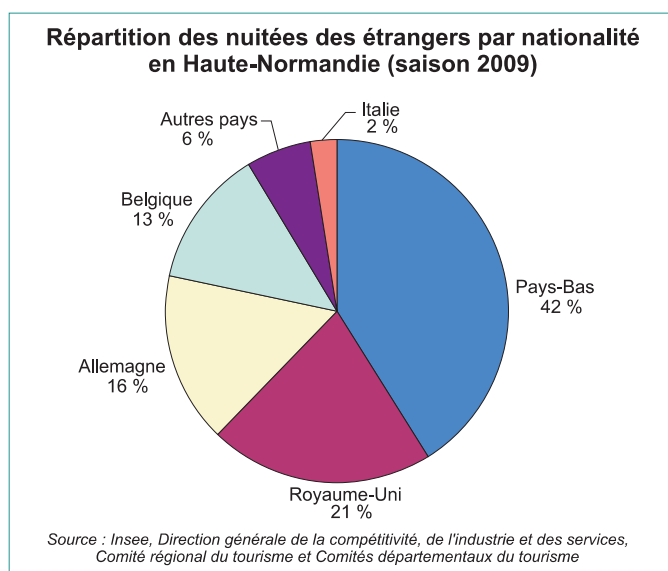
Une bonne saison 2009 dans les campings haut-normands

En 2009, l'hôtellerie de plein air en France enregistre 103 millions de nuitées, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2008. La fréquentation totale (française et étrangère) en Haute-Normandie présente une hausse de 1,9 % et s'établit à 587 000 nuitées.

La fréquentation touristique dans les deux départements de la région évolue différemment pendant la saison 2009 : la Seine-Maritime, dont l'offre touristique est fortement concentrée sur le littoral, attire davantage de touristes qu'en 2008 (+ 4,0 % de nuitées), alors que l'Eure enregistre un recul (- 4,8 %).

Les touristes profitent d'une météo plus favorable qu'en 2008, en particulier un mois d'août ensoleillé et un mois de septembre estival, pour venir séjourner dans les campings haut-normands : + 7,5 % de nuitées en août et + 14,6 % en septembre.

En 2009, 43 % des nuitées en camping sont étrangères. Les Néerlandais restent les premiers clients de l'hôtellerie de plein air haut-normande (42 % des nuitées étrangères),



suivis des Britanniques (21 %), des Allemands (16 %) et des Belges (13 %). Ces quatre nationalités représentent 91 % des nuitées étrangères de la région.

Isabelle DEMEUZOIS

Les campings en Haute-Normandie en 2009

	Nuitées			Nuitées étrangères	Durée moyenne de séjour			Taux d'occupation (en %)
	Saison 2008	Saison 2009	Évolution (en %)	Saison 2009	Ensemble	Français	Étrangers	Saison 2009
Eure	136 770	130 190	- 4,8	49,9	2,5	3,2	2,1	23,3
Seine-Maritime	439 320	456 900	+ 4,0	40,9	3,0	3,5	2,5	32,8
Haute-Normandie	576 080	587 080	+ 1,9	42,9	2,9	3,5	2,5	30,1

DÉFINITIONS

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même camping.

Nuitées : nombre total de nuits passées par chaque arrivant dans un établissement ; ainsi un couple séjournant trois nuits consécutives dans un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Durée moyenne de séjour : rapport, exprimé en jours, entre le nombre de nuitées totales et le nombre d'arrivées totales.

Taux d'occupation : rapport, exprimé en %, entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre d'emplacements offerts.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont tirés des enquêtes de fréquentation réalisées chaque année auprès de l'hôtellerie homologuée de plein air. Les enquêtes, obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services(1). Les questionnaires portent sur la clientèle française et étrangère.

L'enquête dans l'hôtellerie de plein air est effectuée mensuellement de mai à septembre auprès des terrains de campings homologués de 1 à 4 étoiles ayant au moins un emplacement de passage.

(1) DGCIS : regroupement des anciennes direction générale des entreprises, direction du tourisme et direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales.

INSEE Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Téléphone : 02 35 52 49 11
Télécopie : 02 35 15 06 32
Internet : www.insee.fr

Accueil téléphonique : 09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h (prix d'un appel local)

INSEE Haute-Normandie

Directeur régional : Alain MALMARTEL

Brèves d'Aval : Directeur de la publication : Alain MALMARTEL
Rédactrice en chef : Sandrine ROCHELLE

Mise en page : Marie-Isabelle LARDET